



ZONE SUD-EST
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

**Messieurs les Cadres,
Messieurs les joueurs retenus pour le Tournoi U13 à Mannheim.**

Gap, le 23 Novembre 2018

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous êtes retenus au sein de l'Équipe Sud Est U12 pour participer au tournoi U13 de :

Mannheim, du 3 au 5 Mars 2019

Ce tournoi s'inscrit dans le Programme de Développement mis en place par les Ligues de la Zone Sud Est.

Veillez retourner par mail une confirmation de participation ou de non-participation le plus rapidement possible à Guillaume BERGER (gberger.ligue.aura@gmail.com) accompagnée des différentes pièces administratives.

Il est rappelé aux remplaçants qu'ils ne seront convoqués définitivement qu'en cas de défection de titulaires. Cette convocation tient lieu pour eux uniquement d'information. Toutefois, les joueurs qui sont indiqués en tant que remplaçant peuvent également nous confirmer leur disponibilité par retour de mail. Cela facilitera les démarches en cas de défections.

Pour tout renseignement complémentaire, votre contact est :
Guillaume BERGER, 06 07 65 32 55

Nous vous prions de croire, chers amis, en l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Lionel CHARRIER
Conseiller Technique National
Pour les Présidentes des Ligues AURA – PACA
Et le Délégué de la Zone Sud Est

Copies : C. DUCHAMP (DTN Adjointe) – Présidents des Ligues et Membres Conseil de Zone Sud Est – Les clubs concernés (Présidents ou Responsables du Hockey Mineur et Entraîneurs).

ENCADREMENT

Direction Technique Nationale : Lionel CHARRIER
Conseiller Technique de Ligue AURA : Mickaël PEREZ
Conseiller Technique de Ligue PACA : Vincent PELTIER

Entraîneurs : Loïc GAYDON et Stéphan ANTONOFF
Entraîneur spécifique gardien : Mathieu FERNANDES

Administratif Ligue : Guillaume BERGER
Service Civique : Lola PEYRON

COMPOSITION DU COLLECTIF U12 SUD EST :

Nom - Prénom		Position	Année	Club
JOGUET	Léo	GK	2007	MEGEVE
SCHOCH	Guillaume	GK	2007	NICE
AVOINE	Soren	FW	2007	SAINT GERVAIS
BACHELET	Arthur	D	2007	GRENOBLE
BERNOUSSI	Jade	D	2007	MONTPELLIER
BERTRAND	Mattéo	D / FW	2007	GAP
BIARS	Enzio	FW	2007	MONTPELLIER
CHEVALLY	Joran	D	2007	GRENOBLE
COGERINO	Jules	FW	2007	HCMP Val Vanoise
DUFOUR	Mathis	FW	2007	GRENOBLE
GUIDOUX	Robin	D / FW	2007	GRENOBLE
KULHA	Matej	FW	2007	CLERMONT
LAHSSINI	Sofian	D	2007	VALENCE
LE SCODAN	Titouan	D / FW	2007	CHAMONIX
NSONSA KITALA	Noa	FW	2007	GRENOBLE
ORIGLIO	Marleen	D	2007	GAP
REY GIRAUD	Kilian	FW	2007	VILLARD DE LANS
TERRAS	Auxence	D	2007	GRENOBLE
TREVIT	Tom	FW	2007	SAINT GERVAIS
Remplaçants				
CHAMBRIER	Noa	GK	2007	GRENOBLE
GANDY	Mateo	GK	2007	HCMP Val Vanoise
WEGMULLER	Liv	GK	2007	BRIANCON
CALLOT	Ulysse	D	2007	SAINT GERVAIS
GUIBET	Fabian	D	2007	GRENOBLE
GUIDERA	Hugo	D	2007	GRENOBLE
KOVARIK	Martin	D	2007	VILLARD DE LANS
LIBERMANN	Milo	D	2007	GAP
PATUREL	Romain	D	2007	GRENOBLE
BEDIN	Enzo	FW	2007	VILLARD DE LANS
GIANNONE	Fabio	FW	2007	GRENOBLE
MEISSIREL	Mathis	FW	2007	CLERMONT
MUNOZ	Robin	FW	2007	VILLARD DE LANS
PERROT-CHAFAI	Aidan	FW	2007	LYON
YARINE	Alexei	FW	2007	MEGEVE
ZWIKEL	Maurice	FW	2007	MARSEILLE / TOULON

Certains joueurs ont été identifiés comme pouvant évoluer aux 2 postes de jeu (D ou FW).
Pour les autres, des postes de jeu préférentiels sont indiqués.
Toutefois, l'ensemble des joueurs pourront être amenés à évoluer sur les deux postes au cours du tournoi.

COÛT DE L'ACTION – MODALITES DE PAIEMENT

☞ **Le coût de ce tournoi est de 240€ par joueur.** Ce montant comprend tous les frais d'organisation (engagement, transport en bus par la Société IMBERT, hébergement et repas).

☞ **Les modalités de paiement sont les suivantes :**

- Un chèque de l'intégralité du montant (240€) ou 2 chèques de 120€ ou 3 chèques de 80€.

- Le ou les chèques sont à libeller à l'ordre de : « **Ligue Auvergne – Rhône Alpes de Hockey sur Glace** ».

- Indiquez derrière chaque chèque : nom, prénom du joueur et le mois d'encaissement souhaité sachant que les chèques devront être encaissables en Décembre 2018, Janvier et Février 2019. Les chèques seront encaissés entre le 25 et le 31 du mois indiqué.

- L'intégralité du paiement ne pourra plus être remboursée 15 jours avant le début du tournoi sauf pour motif médical sur présentation d'un certificat.

☞ **Le paiement est à transmettre par voie postale à l'adresse suivante :**

**LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HOCKEY SUR GLACE
(U12 Mannheim)
Immeuble le Marignan
1A, Rue Bayard
05000 GAP**

☞ **L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement complet par courrier postal.**

FORMALITES ADMINISTRATIVES

☞ **Nous vous demandons de joindre les documents suivants sous forme PDF lors de votre confirmation de participation* :**

- Pièce d'identité en cours de validité recto-verso : carte d'identité (10 ans) ou passeport (5 ans),
- Autorisation de Sortie de Territoire dûment remplie accompagnée de la photocopie de la carte d'identité des parents.
- D'une carte vitale européenne nominative ou d'une attestation provisoire (demande sur <http://www.ameli.fr>).

- Licence 2018 / 2019,
- Attestations de sécurité sociale (pas de photocopie de la carte vitale),
- Attestation de mutuelle,
- Attestation de décharge parentale dûment remplie,
- Autorisation d'exploitation de l'image dûment remplie.

** Sauf pour les documents déjà transmis pour une action de la saison 2018/2019.*

☞ **De plus, les joueurs devront être en possession des documents originaux suivants :**

- Pièce d'identité en cours de validité : carte d'identité (10 ans) ou passeport (5 ans),
- Autorisation de Sortie de Territoire dûment remplie accompagnée de la photocopie de la carte d'identité des parents.
- D'une carte vitale européenne nominative ou d'une attestation provisoire (demande sur <http://www.ameli.fr>).

☞ **ATTENTION !!! Les joueurs n'ayant pas de passeport européen doivent faire des démarches auprès de leur Préfecture en fonction de leur situation administrative particulière.**

MATERIEL NECESSAIRE

☞ **Veillez-vous munir :**

- De votre équipement de hockey au complet, ainsi que de 2 crosses en bon état.
- De quatre pattes et de serviettes de rechange en quantité suffisante pour tout le rassemblement.
- D'une tenue (short, jogging, etc.) et de chaussures de sport (type running) en bon état.
- De claquettes pour circuler dans la douche et les vestiaires.

☞ **Les Ligues et la Zone Sud Est se déchargent de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou de valeurs au cours de cette action.**

DEPLACEMENT – RENDEZ-VOUS

DEBUT DU RASSEMBLEMENT: le Dimanche 3 Mars 2019

- Départ de Gap (patinoire) vers 1H30 du matin pour les joueurs de Gap, Briançon (Nice et Montpellier s'ils le souhaitent).
- Départ de Grenoble (patinoire) vers 3H15 du matin pour les joueurs de Grenoble, Valence, HCMP et Villard de Lans (Nice et Montpellier s'ils le souhaitent).
- Départ de la douane de Bardonnex vers 5H00 pour les joueurs de Megève, St Gervais et Chamonix.

Les joueurs de Nice et Montpellier sont priés de donner le point de départ choisi lors de leur confirmation.

Il sera nécessaire de prévoir un petit déjeuner et un repas tiré du sac pour le vendredi.

FIN DU RASSEMBLEMENT: dans la nuit du Mardi 5 au Mercredi 6 Mars 2019

- Dépose à la douane de Bardonnex vers 0H00 pour les joueurs de Megève, St Gervais et Chamonix.
- Dépose à Grenoble (patinoire) vers 1H45 du matin pour les joueurs de Grenoble, Valence, HCMP et Villard de Lans (Nice et Montpellier s'ils le souhaitent).
- Dépose à Gap (patinoire) vers 4H00 du matin pour les joueurs de Gap, Briançon (Nice et Montpellier s'ils le souhaitent).

Les joueurs de Nice et Montpellier sont priés de donner le point de dépose choisi lors de leur confirmation.

Les horaires de rendez-vous exacts vous seront communiqués ultérieurement dès que nous recevrons le programme définitif du Tournoi.

☞ **Les Ligues de la Zone Sud Est ne prennent pas en charge les frais liés au déplacement jusqu'aux points de rendez-vous indiqués ci-dessus.** Les joueurs sont par conséquent priés de se rendre aux lieux et horaires de rendez-vous selon leur propres moyens. Naturellement, nous invitons les clubs et familles à effectuer une coordination afin de limiter les frais liés au transport.

HEBERGEMENT – RESTAURATION



Hôtel NH Mannheim Viernheim

Téléphone: +49 6204 6090

Adresse mail : nhmannheimviernheim@nh-hotels.com

Site internet : <http://www.nh-hotels.de/hotel/nh-mannheim-viernheim>



ZONE SUD-EST
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



PACA
LIGUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

AUTORISATION DE DECHARGE PARENTALE

Je soussigné(e) :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL (père, mère, tuteur *) DE :

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../..... **Groupe sanguin :**

Numéro de sécurité sociale :

Nom de la Mutuelle : **N° adhérent :**

Traitement médical particulier ou allergies :

.....
.....
.....

Autorise le responsable des Ligues de la ZONE SUD EST à faire pratiquer sur la personne de mon enfant toute intervention chirurgicale, anesthésie ou soins médicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient nécessaires au cours des Programmes de la saison 2018 – 2019, et à prendre toute décision en cas d'indiscipline (ex : retour au domicile aux frais des parents).

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. domicile : **Tél. bureau :**

Tél. portable : **E-mail :**

Fait à

Le

**Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**

* : rayez la mention inutile

Signature du responsable légal (Précédée de la mention « lu et approuvé »)



ZONE SUD-EST
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



AURA
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



PACA
LIGUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE L'IMAGE (PERSONNE MINEURE)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL DE :

Nom et prénom :

Autorise gracieusement la **Fédération Française de Hockey sur Glace et ses Ligues Régionales** à exploiter ou faire exploiter (par diffusion et/ou publication et/ou commercialisation) les images (et, le cas échéant, la voix, le patronyme et/ou la signature) le représentant.

Cette autorisation est valable, à compter de la signature de la présente, pour une durée indéterminée et concerne les supports suivants :

- Sites Internet :** *FFHG et Zone Sud Est, Site Fédéral des Entraîneurs de Hockey sur Glace, Page Face Book des Ligues PACA et Rhône Alpes.*
- Chaine(s) de télévision (préciser) :**
- Presse écrite, audiovisuelle et/ou informatique**
- Supports publicitaires (et notamment l'affichage, la PLV)**
- Plaquette, CD, DVD commerciaux ou de présentation**
- Newsletter**
- Autres :** Ouvrage pédagogique papier et/ou informatique à destination des entraîneurs.

La **Fédération Française de Hockey sur Glace et ses Ligues Régionales** s'engagent à ce que les images ainsi exploitées ne portent pas atteinte à sa dignité humaine, à son intimité, à son honneur et à sa réputation.

Fait à

Le

Signature du représentant Précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour autorisation »	Signature du mineur